

## **Compte-rendu Conseil de perfectionnement Du Centre de Formation des Apprentis du Sport et de l'Animation**

Le jeudi 21 octobre 2021 s'est déroulé le 4<sup>ème</sup> conseil de perfectionnement du CFA du Sport et de l'Animation du CSJC. A cette occasion étaient réunis les professionnels des secteurs de l'animation et du sport et les représentants d'institutions (collectives, associatives, fédérales...).

Étaient présents :

- Mme Danielle ANTONINI (Présidente du CSJC)
- M. Gilles TARNIER (Directeur CFA du Sport et de l'Animation du CSJC)
- M. Éric PASERO (Directeur CSJC)
- Mme Sylvie GHIPPONI-LAFOND (Directrice Adjointe CSJC)
- M. Stéphane TESTA (Directeur des Services Supports du CSJC)
- Mme Cynthia DUBERNARD (Assistante Services Action CFA-CSJC)
- Mme Angélique BENVENUTI (Référente Développement Apprentissage CFA-CSJC)
- Mme Annick CIETERS (Responsable du pôle FCPE -DRAJES)
- Mme Corinne DAUSQUE (Adjointe pôle FCPE- DRAJES)
- M. Dominique EXIGA (Mission régionale d'inspection-contrôle-évaluation – DRAJES)
- M. Henri PANUNZI (Collectivité de Corse – Apprentissage)
- Mme Noëlle NIVAGGIOLI (Collectivité de Corse – Apprentissage)
- M. Pascal PERI (Professionnel de la Plongée)
- M. Alain LE DANTEC (Sport pour tous et Comité de la forme)
- Mme Anissa FLORE AMZIANE (Directrice Adjointe du CPIE d'Ajaccio)
- M. David PITOUN (Président de la ligue corse de Voile)
- M. François TOMASI (Syndicat APPN – SNAM)
- M. Alain BEZARD (Représentant des travailleurs Natation)
- M. David POCQ (Ligue Régional de rugby – Opérateur de formation partenaire - Directeur)
- M. Didier VEZZARO (Directeur Jeunesse Sport Formation)
- M. Joël RAFFALI (Président Comité Territorial du Sport Pour Tous)
- Mlle Diane DAMORE (Apprentie en formation BPJEPS APT Session 3– déléguée de la promo)
- Mlle Laura PIERI (Apprentie en formation BPJEPS APT Session 3 – déléguée de la promo)

## **Compte-rendu Conseil de perfectionnement Du Centre de Formation des Apprentis du Sport et de l'Animation**

Étaient excusés :

- M. Philippe DESIRE (Directeur du CFA des métiers de la Corse-du-Sud)
- M. Thierry ANGOT (Gérant- Directeur EQUILOISIRS)
- M. Mathieu LEANDRI (MEDEF)
- Mme Célia HUGON (Gérante Salle Urban Gym Ajaccio)
- Mme Pascale ALFONSI (Directrice Service Apprentissage – CDC)
- M. Alain LACHURIES (Comité Régional Corse de Plongée Subaquatique FFESSM)
- Jean-Pierre VIGNOCCHI (Président du comité régional Corse de la FFESSM)

Étaient absents :

- Mme Caroline GUERIN (Référente Apprentissage - DREETS)
- M. Frédéric FRESI (Employeurs des Sports de nature et Syndicat des accompagnateurs Montagne)
- M. Thierry DOLL (Représentant des employeurs de la branche Sport)
- Représentant du STC
- M. Gérard CARLOTTI (Représentant des travailleurs - Fitness)
- M. Nicolas GAGLIARDI (CTR Ligue Corse de Football)
- Mme Danielle MATTEI (Représentant employeurs)

### **1. Introduction de la Présidente du CSJC**

La Présidente Danielle ANTONINI présente ses remerciements aux différentes parties prenantes, de leur présence.

Un tour de table est organisé pour une présentation de l'ensemble des participants.

### **2. Activité du CFA**

M. Gilles TARNIER présente les rétrospectives des années 2020- 2021 et l'état des réalisations de l'ensemble des formations (Cf. diaporama de présentation).

Il remercie l'équipe du CFA/CSJC pour le travail accompli.

Mme Anissa FLORE AMZIANE, qui est intervenue sur le BPJEPS EEDD, dans le champ de l'éducation à l'environnement, précise que cette formation était une formation sur mesure (« haute couture ») qui a su s'adapter aux besoins des apprenants et des structures du secteur

## **Compte-rendu Conseil de perfectionnement Du Centre de Formation des Apprentis du Sport et de l'Animation**

liés au développement durable. Cela a été une véritable plus-value pour les apprenants. La formation a donné un sens à leur métier.

### **Effectif 2020- 2021 en cours :**

BPJEPS Plongée, BPJEPS APT DOMISCO, BPJEPS APT session 3, animateur Équitation, BPJEPS Activités Équestres.

M. Pascal PERI précise qu'une demande d'informations au sujet du BPJEPS Plongée a été entreprise par différents acteurs qui s'interrogeaient sur la mise en œuvre d'une formation à environnement spécifique en Corse.

M. Éric PASERO rappelle la conformité de la procédure du marché d'appel d'offre dans le cadre de l'ouverture d'une formation de niveau IV et V. Ce marché (BPJEPS Plongée) a été infructueux, de ce fait, le CSJC a pu choisir son prestataire qui possédait l'habilitation (CREPS PACA).

### **3. Ouvertures de sessions de formations pour 2022 et perspectives.**

Cf. diaporama

Échanges sur les projets d'ouverture

#### ***- BPJEPS Plongée Subaquatique :***

Le renouvellement est à étudier en fonction des besoins du territoire. Le diplôme d'État de plongée est, également, à l'étude et en poursuite d'étude suite au BPJEPS.

#### ***- BPJEPS voile multi-supports***

La Ligue Corse de Voile a sollicité le CSJC pour la mise en œuvre du BPJEPS qui sera organisé en étroite collaboration entre la Ligue Corse de Voile pour la 1<sup>ère</sup> année et l'ENV-FFV, dont le renouvellement sera organisé par le CFA du CSJC en 2023.

A ce jour, 12 demandes de formation émanent des bases nautiques de l'île. Une forte demande est constatée par la Ligue Corse de Voile où le recrutement peut aller au-delà de la période saisonnière.

## **Compte-rendu Conseil de perfectionnement Du Centre de Formation des Apprentis du Sport et de l'Animation**

### **- BPJEPS AAN**

L'habitation est à réaliser pour une ouverture de formation en septembre/octobre 2022.

M. BEZARD nous fait part d'un besoin de maître nageurs dû à de nombreux départs en retraite, de l'ouverture d'une piscine municipale sur la commune de Porto-Vecchio et d'une évolution des pratiques (coaching santé, coaching chez des particuliers, aquagym ...).

### **- BPJEPS Activités de la forme**

Du fait d'une forte demande sur le marché des activités de la forme, nous envisageons de pré-positionner des candidats à cette formation qui pourrait démarrer en septembre/octobre 2022.

### **- Titre de Scaphandrier Travaux Publics**

Le projet est à l'étude. Il est constaté une forte différence entre le coût contrat Apprenti et le coût pédagogique de la branche professionnelle (différence de 50 %).

La Collectivité de Corse a formulé la demande d'un point d'étape de l'investissement du matériel de plongée envisagé.

Les services de la DRAJES proposent de pouvoir collaborer à l'étude des besoins du territoire. Ils établissent régulièrement des études statistiques dans l'environnement du sport et de l'animation.

## **4. Valeur ajoutée du CFA**

Le CFA est engagé dans différentes dynamiques partenariales :

- L'accompagnement des futurs apprentis via le consortium, qui réunit plusieurs OF en entité, pour la mise en œuvre du dispositif prépa-apprentissage.  
En 2021, une session regroupant 4 jeunes a été réalisée, 3 de ces jeunes ont intégré le BPJEPS APT en septembre 2021. Mlle DAMORE, qui a participé à la prépa., témoigne des avantages de cet accompagnement qui lui a permis de préparer son entrée en formation (ateliers CV et LM, préparation à l'entretien de recrutement, valorisation du projet professionnel, activités de cohésion de groupe...)  
2 nouvelles sessions sont prévues en 2022 (janvier et avril).

## **Compte-rendu Conseil de perfectionnement Du Centre de Formation des Apprentis du Sport et de l'Animation**

- La plateforme Corsica Orientazione qui permet d'orienter et de lutter contre le décrochage. Le CFA a collaboré sur le guide à destination des collèges et Lycées et sur des actions de communication (Témoignage/Vidéo : Educateur Sportif du CSJC).
- Des personnels dédiés à l'information, l'accueil et l'accompagnement des futurs apprentis avec l'embauche depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 d'un développeur de l'apprentissage : un job Dating à destination des stagiaires du BPJEPS APT session 3 a été organisé le 1er octobre, l'objectif était de mettre en relation des apprenants en recherche de stage ou d'un contrat d'apprentissage. 6 employeurs étaient présents, un contrat d'apprentissage et 4 conventions de stage ont été conclus suite à cette journée.
- Réseau de professionnels : les ligues sportives, le champ de l'animation socio culturel, les contacts avec les associations et structures sportives.
- Informations et accompagnement par le biais des opérateurs du service public (Missions locales, Pole Emploi, Cap Emploi) : Une permanence de la mission locale a lieu au sein du CSJC afin de rencontrer les apprentis et de mobiliser le Fonds Social pour l'Apprentissage alloué par la Collectivité de Corse. Mme GHIPPONI-LAFOND précise qu'une convention entre le CSJC et l'ARML est en cours d'élaboration (modalités de partenariat : mobilisation SESAME, information et découverte des métiers/formations au public jeune, FSA...)  
Participation au salon virtuel de l'alternance organisé par Pole Emploi (octobre 2021).
- Parcours Sup : Dans le cadre de la loi sur l'orientation, le service académique formation du Rectorat de Corse et les services de la DRAJES ont sollicité le CFA du CSJC afin d'inscrire les formations BPJEPS ET DEJEPS sur la plateforme pour la rentrée de septembre 2023.  
L'objectif est de capter le public issu de l'éducation nationale (lycéens, décrocheurs des facultés...) et de permettre aux jeunes d'intégrer les formations du sport et de l'animation.  
Un accompagnement est prévu pour l'organisation de la mise en place de Parcours Sup.  
La difficulté sera d'anticiper et de paramétrer les formations à partir du 15 novembre pour l'année scolaire qui suit. Parcours Sup sera en ligne jusqu'à fin septembre.  
Ce dispositif est mis en place pour les néo bacheliers, les publics en réorientation et pour ceux qui sont en reprise d'étude.

### **5. Prolongation du plan de relance**

## **Compte-rendu Conseil de perfectionnement Du Centre de Formation des Apprentis du Sport et de l'Animation**

Le Ministère du travail prolonge l'aide exceptionnelle de 8000€ (apprenti majeur) et de 5000€ (apprenti mineur) jusqu'au 30 juin 2022.

Un précis sur l'apprentissage a été réalisé par le Ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/precis-apprentissage.pdf>

### **6. Budget du CFA et financements**

M. Stéphane TESTA présente le budget 2020 et le budget supplémentaire 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022.

Concernant le budget prévisionnel de 2022, il tient compte des projets de formations (présentées ci-dessus). Les deux principaux financeurs sont l'AFDAS et OCAPIAT.

Les comptes sont codifiés.

### **7. Formation du personnel**

Le CFA est inscrit, comme tous les OF, dans une démarche qualité (QUALIOPI), il se doit de répondre à la formation de ces personnels qui permet un suivi de l'évolution des méthodes, outils et techniques d'apprentissage.

#### **Temps d'échanges**

M. Dominique EXIGA se félicite de l'activité du CFA et indique qu'en 2022, une mission supplémentaire sera confiée aux services de la DRAJES et du Ministère de l'Éducation Nationale dont l'objectif sera la mise en place d'un contrôle pédagogique dans le cadre de l'apprentissage.

Cette cellule pourra être sollicité par les employeurs, les apprentis et le CFA (accompagnement, remontées de besoins, rôle de médiation...).

M. François TOMASI nous fait remonter des besoins de formation et d'emplois saisonniers sur le territoire dans les métiers EEDD (PNRC) et dans les sports de nature.

M. Gilles Tarnier indique qu'un certificat complémentaire EEDD pourra être proposé suite à l'abrogation du BPJEPS EEDD afin de répondre à ce besoin. Et qui pourra être associé à un nouveau BPJEPS (animation culturelle par exemple). Cette formation pourra être proposée au PNRC en collaboration avec le CNFPT. Ce type de partenariat pourrait être renouvelé dans le cadre d'autres formations dans les métiers du sport et de l'animation.

**Compte-rendu**  
**Conseil de perfectionnement**  
**Du Centre de Formation des Apprentis du Sport et de l'Animation**

Par ailleurs, il indique que la formation BPJEPS CKDA n'a pas pu s'ouvrir par manque de candidatures. Pour information, le CFA du CSJC est habilité jusqu'en mai 2025.

La Présidente Danielle ANTONINI indique que dans cet esprit de démarche qualité, l'établissement a obtenu le label Grand Insep ; cela va permettre de nous associer à leur programme de formation (Certificat de Compétences Spécifiques CCS, modules de formation continue, MASTER).

Elle conclue ce 4<sup>ème</sup> conseil de perfectionnement en remerciant l'ensemble des participants.